

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE BUGEY



Pièce 4Bilan de la concertation

GESTION DU DOCUMENT

Références

Référence interne	Bilan de la concertation - Pièce 4
Version	1
Date	24 octobre 2016

Rédaction

Rôle	Nom
Auteurs principaux	Nicolaye LAMY
Autres auteurs	Philippe PLANTAGENEST
Contrôle qualité	Didier DELZOR

Suivi des modifications

Indice	Date	Origine de la modification
V1	24 octobre 2016	Version d'origine

SOMMAIRE

GESTION DU DOCUMENT	2
SOMMAIRE	3
I. MODALITE DE LA CONCERTATION	4
A. OBJECTIFS ET MODALITES DE CONCERTATION PREVUES PAR LE SYNDICAT MIXTE	5
B. BILAN DES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LA CONCERTATION	5
II. LA CONCERTATION ET LA PRISE EN COMPTE DES OBSERVATIONS DU PUBLI	IC 14
A. LES OBSERVATIONS ET LA PRISE EN COMPTE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC Les observations du public formulées lors des réunions publiques ou consignés La prise en compte de ces observations	15 15 16
III. ANNEXES : ARTICLES DE PRESSE ET ELEMENTS DE CONCERTATION	19

MODALITE DE LA CONCERTATION











A. OBJECTIFS ET MODALITES DE CONCERTATION PREVUES PAR LE SYNDICAT MIXTE

Les objectifs et modalités de concertation prévues pour l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale ont été fixés par le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Bugey dans sa délibération du 11 février 2014 qui prévoit :

- La mise à disposition du public, des dossiers constitutifs du SCoT et du Porté A Connaissance (PAC), au siège du Syndicat Mixte du SCoT du Bugey et des communautés de communes membres du Syndicat Mixte du SCoT du Bugey, étant entendu que ces documents seront consultables aux horaires habituels d'ouverture du Syndicat Mixte du SCoT et des communautés de communes membres.
- L'ouverture d'un registre de recueil d'observations. Ce registre sera accessible aux horaires habituels d'ouverture du Syndicat Mixte du SCoT du Bugey et des communautés de communes membres.
- La transmission d'articles sur le SCoT aux communes et communautés de communes membres, afin qu'ils soient diffusés dans leurs supports d'information, lorsqu'ils existent.
- La réalisation d'une lettre d'information par le Syndicat Mixte du SCoT du Bugey.
- Une information par le biais d'un site dédié au SCoT.
- L'organisation d'au moins deux réunions publiques.

B. BILAN DES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LA CONCERTATION

Des modalités de concertation multiples et diversifiés

La concertation a été menée de manière intensive puisque si les objectifs initialement fixés sont bien remplis, les modalités effectivement mises en œuvre vont bien au-delà :

- Les 23, 24 et 29 juin 2016, la réalisation de réunions publiques portant sur trois thématiques, accompagnés des panneaux de concertation :
 - Qu'est-ce qu'un SCoT ?;
 - Les messages du diagnostic prospectif et de l'Etat initial de l'environnement ;
 - Des enjeux aux premiers grands axes du PADD.
- Les 18 et 26 octobre 2016, la présentation des grands axes du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) en réunions publiques, accompagnée d'une distribution d'un document de synthèse du DOO destiné à chaque participant.
- La publication de deux communiqués de presse en janvier 2015 et 2016 :

- Le premier présentant la démarche SCoT, son processus, son état d'avancement et ses modes de concertation ;
- Le second présentant le projet du territoire issu du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) agrémenté d'insertions de quelques élus du territoire.
- La possibilité offerte au public de formuler des remarques et de contribuer à la construction du SCoT au travers des registres disposés au siège de chaque communauté de communes et du Syndicat Mixte du SCoT du Bugey.
- La publication de nombreux articles, dans la presse quotidienne locale, et dans les bulletins d'informations intercommunaux et communaux
- La parution d'une « Lettre du Schéma de Cohérence Territoriale du SCoT du Bugey » le 01/01/2016 présentant le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).
- La mise à disposition des documents liés au SCoT (Diagnostic, PADD,...), aux temps forts du SCoT (RandoSCoT, Forums, Ateliers...) et de la communication autour du SCoT par l'intermédiaire du site consacré au SCoT (www.scotbugey.fr).

Ces moyens mis en œuvre recourant à des supports média et formes d'animations diversifiés ont ainsi permis aux habitants de recevoir une information régulière sur l'avancement des travaux et d'y contribuer, en faisant part de leurs observations.

En plus de ces modalités, la concertation a pu aussi s'appuyer sur une association étroite avec l'ensemble des partenaires concourant à construire un projet collectivement partagé à chacune des phases d'élaboration du projet du SCoT, par :

- Une large mobilisation des élus du syndicat mixte, des communautés de communes et des maires du territoire
- La participation aux séminaires, forums des personnes publiques associées et consultées ainsi que d'autres acteurs de développement du territoire.
- La réunion d'associations, des personnes publiques associées et consultées, des élus du territoire, des acteurs du territoire lors de conférences, débats sur des thématiques précises qui demandent un effort pédagogique toute particulière (conférence sur l'eau, les ressources et les énergies renouvelables, le commerce...).
- Des rencontres individualisées, auprès des Maires et des intercommunalités.
- Une volonté de partage et de concertation avec les territoires qu'ils soient voisins ou plus éloignés dans le but d'identifier des problématiques communes et d'y apporter des réponses conjointes.

Ces réunions, notamment publiques et les conférences thématiques, ont donné lieu à plusieurs articles dans la presse locale.

Comme nous pouvons le voir, l'ensemble des moyens de concertation prévus par le Syndicat Mixte pour la procédure d'élaboration, a été effectivement mis en œuvre.

Stade du processus – Septembre 2014 à mars 2015

=> Diagnostic et Etat initial de l'environnement

- Comité Syndical de lancement (04/11/2014)
- Forum Diagnostic et Enjeux (21/11/2014)
- Comité Syndical (13/01/2015)
- ➤ Comité Technique (14/01/2015)
- ➤ Conférence débat sur l'eau (24/02/2015)
- ➤ Comité Syndical de Validation du diagnostic, de l'Etat initial de l'environnement et de enjeux (10/03/2015)

Stade du processus - Mars à mai 2015

=> Scénario et prospective

- Comité Syndical (10/03/2015)
- ➤ Forum Scénarios et Prospective (08/04/2015)
- Comité technique (24/04/2015)
- ➤ Association des Personnes Publiques Associées Diagnostic et scénarios (24/04/2015)

Stade du processus – Mai 2015 à février 2016

=> Projet d'Aménagement et de Développement Durables

- ➤ Séminaire élus Choix du scenario choisi (05/05/2015)
- Comité Syndical (09/06/2015)
- > Réunions publiques
 - Hauteville-Lompnes (23/06/2015)
 - Champagne-en-Valromey (24/06/2015)
 - o Belley (29/06/2015)
- RandoSCoT Habitat et Paysages (07/07/2015)
- Comité Syndical (15/07/2015)
- ➤ Journée de concertation sur les ressources et les énergies renouvelables (10/09/2015)
- ➤ Comité technique (20/10/2015)
- Bureau (20/10/2015)
- ➤ Concertation avec les communautés de communes (10 et 12/11/2015)
- ➤ Séminaire Marketing Territorial (04 et 13/11/2015)
- ➤ Débat en Conseil Syndical (24/11/2015)
- ➤ Soirée d'échange « SCoT et enjeux économiques » (16/12/2015)
- ➤ Association des Personnes Publiques Associées PADD (02/02/2016)

Stade du processus - Mars 2016 à Novembre 2016

=> Document d'Orientation et d'Objectifs

- ➤ Séminaire élus du PADD au DOO (01/03/2016)
- ➤ Comité technique (12/04/2016)
- Bureau Premiers éléments du DOO (12/04/2016)
- Concertation avec les communautés de communes (13/04/2016)
- ➤ 1° Séminaire DOO Economie, numérique et gestion de l'espace (03/05/2016)
- 2° Séminaire DOO Habitat, mobilité, numérique et gestion de l'espace (17/05/2016)
- Comité Syndical Objectifs chiffrés du DOO (06/07/2016)
- ➤ Ateliers Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (05 et 26/09/2016)
- ➤ Comité technique Pré DOO (20/09/2016)
- Bureau Pré DOO (20/09/2016)
- ➤ Concertation avec les communautés de communes (28/09/2016)
- Séminaire élus DOO (04/10/2016)
- Comité Syndical DOO (13/10/2016)
- Réunions Publiques
 - o Belley (18/10/2016)
 - Champagne-en-Valromey (26/10/2016)
 - Hauteville-Lompnes (26/10/2016)
- ➤ Association des Personnes Publiques Associées (08/11/2016)

Des actions complémentaires de rencontres, de présentation de la démarche du SCoT ont été menées parallèlement aux processus mis en exergue précédemment.

Détail	Etat	Commentaires
Rencontre Bugey Développement	Réalisé	Le 15 décembre 2014
Rencontre ASSAPE (association de sauvegarde site Arbignieu Peyzieu et ses environs)	Réalisé	Le 28 janvier 2015
Intervention de la Présidente au conseil municipal Champagne-en-Valromey	Réalisé	Le 2 février 2015
Rencontre avec la Chambre d'agriculture	Réalisé	Le 13 février 2015
Rencontre avec Service des Eaux de Belley	Réalisé	Le 17 février 2015
Rencontre avec la commune de Brégnier- Cordon	Réalisé	Le 17 février 2015
Rencontre avec la commune de Brens	Réalisé	Le 17 février 2015
Rencontre avec la commune de Virignin	Réalisé	Le 3 mars 2015
Rencontre avec la commune de Belley	Réalisé	Le 10 mars 2015
Rencontre avec la commune de Champagne en Valromey	Réalisé	Le 10 mars 2015
Rencontre avec la commune de Culoz	Réalisé	Le 17 mars 2015
Rencontre avec les communes de Hotonnes - Le Grand Abergement – Le Petit Abergement – Ruffieu - Songieu	Réalisé	Le 24 mars 2015
Rencontre avec les communes de Parves – Nattages – Massignieu de Rives	Réalisé	Le 7 avril 2015
Rencontre avec la commune de Chazey- Bons	Réalisé	Le 7 avril 2015
Rencontre avec adjoint à l'urbanisme de Belley	Réalisé	Le 10 avril 2015
Rencontre avec la commune de Colomieu	Réalisé	Le 14 avril 2015
Rencontre avec les communes d'Ambléon, Conzieu et St-Germain-les-Paroisses	Réalisé	Le 21 avril 2015
Rencontre avec les communes d'Aranc, Champdor, Corcelles, Corlier, Cormaranche en Bugey, Hauteville-Lompnes, Thézillieu	Réalisé	Le 21 avril 2015

Détail	Etat	Commentaires
Présentation diagnostic commission agriculture et forêt	Réalisé	Le 23 avril 2015
Rencontre avec les communes d'Izieu, Prémeyzel et Murs et Gélignieux	Réalisé	Le 19 mai 2015
Rencontre avec la commune de Contrevoz	Réalisé	Le 19 mai 2015
Rencontre avec la commune de Ceyzérieu	Réalisé	Le 19 mai 2015
Rencontre secrétaire général Rhône-Alpes de l'UNICEM	Réalisé	Le 26 mai 2015
Rencontre avec les communes de Saint- Bois et d'Arbignieu	Réalisé	Le 2 juin 2015
Rencontre avec la commune de Peyrieu	Réalisé	Le 2 juin 2015
Rencontre avec les communes de Rossillon, Armix et La Burbanche	Réalisé	Le 9 juin 2015
Rencontre avec les communes de Cuzieu et Saint-Martin-de-Bavel	Réalisé	Le 9 juin 2015
Rencontre avec le SCOT Métropole Savoie	Réalisé	Le 26 juin 2015
Rencontre avec la commune de Vieu	Réalisé	Le 6 juillet 2015
Rencontre avec les communes d'Arbignieu, St-Bois et les représentants des carriers relatifs au projet de carrière d'Arbignieu	Réalisé	Le 9 juillet 2015
Rencontre avec la commune de Talissieu	Réalisé	Le 21 juillet 2015
Rencontre avec la commune de Virieu-le- Petit	Réalisé	Le 24 juillet 2015
Rencontre avec les élus au SCOT de la commune de Belley	Réalisé	Le 26 août 2015
Rencontre avec le SCOT de l'Avant-Pays- Savoyard	Réalisé	Le 28 août 2015
Intervention de la Présidente à la journée Innov'rural sur l'urbanisme en milieu rural	Réalisé	Le 4 septembre 2015
Intervention réunion publique PLU de Nattages	Réalisé	Le 15 septembre 2015
Rencontre avec la commune de Chavornay	Réalisé	Le 28 septembre 2015

Détail	Etat	Commentaires
Rencontre avec JY. FLOCHON, Vice-Président à l'aménagement du territoire du Conseil départemental	Réalisé	Le 29 septembre 2015
Rencontre avec la commune de Saint-Benoit	Réalisé	Le 2 octobre 2015
Rencontre avec les communes de Virieu-le-Grand, Cheignieu-la-Balme et Andert-Condon	Réalisé	Le 6 octobre 2015
Rencontre avec les communes de Vongnes, Flaxieu et Lavours	Réalisé	Le 6 octobre 2015
Rencontre avec les communes de Lochieu et Brénaz	Réalisé	Le 8 octobre 2015
Rencontre avec les communes de Lompnieu et Sutrieu	Réalisé	Le 8 octobre 2015
Rencontre avec la commune de Belmont-Luthézieu	Réalisé	Le 20 octobre 2015
Rencontre avec les communes de Marignieu et Pollieu	Réalisé	Le 30 octobre 2015
Rencontre avec les communes de Magnieu, Saint- Champ et Cressin-Rochefort	Réalisé	Le 30 octobre 2015
Rencontre avec la commune de Béon	Réalisé	Le 30 octobre 2015
Rencontre avec le SCOT Boucles du Rhône en Dauphiné	Réalisé	Le 24 novembre 2015
Rencontre avec le SCOT Nord-Isère	Réalisé	Le 24 novembre 2015
Rencontre avec les mairies d'Hauteville-Lompnes et Champdor-Corcelles sur les perspectives liées aux carrières	Réalisé	Le 11 février 2016
Rencontre avec Josette PAILLARD – Référente DDT01	Réalisé	Le 16 février 2016
Réunion Bureau SCOT / Bureau CLD	Réalisé	Le 30 mars 2016
Rencontre Ville de Belley	Réalisé	Le 12 avril 2016
Rencontre avec le SCOT du Haut-Bugey	Réalisé	Le 26 avril 2016
Présentation Commission aménagement et prospective CCI 01	Réalisé	Le 9 juin 2016
Réunion zone activité Groslée-Saint Benoit	Réalisé	Le 21/06/2016
Présentation mission SIG commission économique CCBS	Réalisé	Le 23 juin 2016
Réunion zone d'activité Brens	Réalisé	Le 24 juin 2016

Détail	Etat	Commentaires
Rencontre SCOT Pays Bellegardien	Réalisé	Le 7 juillet 2016
Rencontre avec la commune de Virignin (Atlas + DOO)	Réalisé	Le 8 juillet 2016
Rencontre avec la commune de Peyrieu (Atlas + DOO)	Réalisé	Le 19 juillet 2016
Rencontre avec la commune de Murs-et-Gélignieux (Atlas + DOO)	Réalisé	Le 20 juillet 2016
Rencontre avec la commune de Béon (Atlas + DOO)	Réalisé	Le 20 juillet 2016
Rencontre avec la commune de Brégnier-Cordon (Atlas + DOO)	Réalisé	Le 20 juillet 2016
Rencontre avec la commune de Vieu-le-Grand (Atlas + DOO)	Réalisé	Le 20 juillet 2016
Rencontre avec la commune de Chazey-Bons (Atlas + DOO)	Réalisé	Le 21 juillet 2016
Rencontre avec la commune de Ceyzerieu (Atlas + DOO)	Réalisé	Le 13 septembre 2016
Rencontre avec la commune du Haut-Valromey (Atlas + DOO)	Réalisé	Le 13 septembre 2016
Rencontre avec la commune de Culoz (Atlas + DOO)	Réalisé	Le 14 septembre 2016
Rencontre avec la commune de Contrevoz (Atlas + DOO)	Réalisé	Le 14 septembre 2016
Rencontre avec la commune de Champagne-en- Valromey (Atlas + DOO)	Réalisé	Le 4 octobre 2016
Rencontre avec la commune de Cormaranche-en- Bugey (Atlas + DOO)	Réalisé	Le 11 octobre 2016
Rencontre avec la commune de Magnieu (Atlas + DOO)	Réalisé	Le 18 octobre 2016
Rencontre avec la commune d'Arboys-en-Bugey (Atlas + DOO)	Réalisé	Le 19 octobre 2016
Rencontre avec la commune de Champdor-Corcelles (Atlas + DOO)	Réalisé	Le 20 octobre 2016
Rencontre avec la commune d'Hauteville-Lompnes (Atlas + DOO)	Réalisé	Le 20 octobre 2016
Rencontre avec Josette PAILLARD – Référente DDT01	Réalisé	Le 27 octobre 2016
Rencontre avec le SCOT Usses et Rhône	Réalisé	Le 7 novembre 2016
Rencontre avec la commune de Marignieu	Réalisé	Le 10 novembre 2016

LA CONCERTATION ET LA PRISE EN COMPTE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC











A. LES OBSERVATIONS ET LA PRISE EN COMPTE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

Les observations du public formulées lors des réunions publiques ou consignées

Selon les réunions publiques le nombre de participants allait d'une vingtaine à une soixantaine de personnes.

Un certain nombre de questions a été posé par les participants, questions qui sont regroupées par thèmes par souci de clarté :

• La procédure de SCoT, la gouvernance et le mode d'élaboration :

Surtout lors de la première séquence de réunions publics combinant diagnostic / enjeux / premiers axes du PADD, plusieurs interrogations ont porté sur la procédure, la durée d'élaboration, la capacité du SCoT à anticiper les évolutions socio-économiques et comportementales des habitants (articulation avec les documents d'urbanisme locaux, capacité à faire du SCoT...)...

L'échelle du SCoT et l'équilibre du territoire :

Lors de la présentation des axes du PADD, comme du DOO, les questions portaient sur l'articulation entre les objectifs résidentiels et économiques entre les communautés de communes. Quelques intervenants exprimaient leurs craintes que certains espaces du SCoT du Bugey soient mis à l'écart du développement.

D'autres, encore, exprimaient le souhait que le projet soit collectivement réalisé, durable et accessible aussi bien pour les générations présentes que futures, équilibré pour que chaque partie du territoire puisse révéler ses atouts.

Les pôles du territoire et le mode d'aménagement :

Une question majeure portait sur la place des pôles, les besoins de développement des communes rurales, la nécessité de préserver le « modèle social » de proximité bugiste.

La question de la polarisation du développement était sous-entendue.

Dans le même temps certains affirmaient que le développement se doit d'être construit dans une recherche de cohérence, de non-concurrence, de performance globale qui profiterait à tous les espaces du territoire.

lci, le développement doit répondre aux enjeux de lisibilité des espaces du territoire dans la région ou au-delà.

L'identité du territoire et son positionnement :

Ces questions ont été prolongées, notamment en phase de DOO. Elles s'intercalaient en rapport avec les besoins de renouvellement de l'identité bugiste liés aux orientations du SCoT.

Il a été confirmé que le SCoT était élaboré dans l'idée de respecter l'identité sociale, économique, environnementale, paysagère et architecturale du territoire. Le rappel des logiques de proximité, de l'ADN productif, du maintien de la ruralité et de ses dynamiques, qui attirent les personnes, a été mis en avant par un grand nombre de participants.

Ces questions ont naturellement débouché sur le positionnement du territoire, sur son rôle dans le département, dans la région. Une volonté d'affirmation du territoire et de ses atouts a été mise en évidence.

• Le paysage et les ressources naturelles :

Les paysages naturels et bâtis sont des richesses qui différencient le SCoT du Bugey de certains de ses voisins. Pour un grand nombre, leur valorisation mais également leur préservation doit être une véritable préoccupation.

A ce titre, les ressources naturelles (eau, carrières, éolien, photovoltaïque, bois, biomasse) sont à exploiter dans le respect de leur cadre naturel et de la préservation des grands paysages (cônes de vue, paysage à 360°...). Cette position sur la préservation et la valorisation des paysages et des ressources a été partagée. Néanmoins, l'exploitation de certaines ressources naturelles, comme le vent au travers de l'éolien ont suscité de véritables points de divergence.

Autres questions :

- La connexion de la gare de Culoz et le maintien des gares de Virieu-le-Grand Belley et Tenay
 Hauteville ont été souvent évoqués avec la crainte d'un éloignement du territoire à l'égard des flux économiques et de personnes.
- Toujours en matière de connexion, les intervenants des différentes réunions publiques ont tous insistés sur le fait que le développement du territoire passe par le passage du Très Haut Débit et une desserte correcte concernant la téléphonie mobile. L'attractivité du territoire en est dépendante.
- Enfin, la question touristique a été largement abordée. Pour beaucoup, le territoire a de nombreux atouts, mais un maillage encore faible. Les services touristiques et l'accueil des professionnels ne sont pas forcement au rendez-vous, ce qui n'incite pas les personnes à rester.

La prise en compte de ces observations

Les interrogations des personnes ont permis de préciser ou d'enrichir les axes, les orientations et les objectifs du SCoT.

Nous reprenons les thèmes évoqués précédemment en précisant leur prise en compte dans l'évolution des documents :

La procédure de SCoT, la gouvernance et le mode d'élaboration :

Cette question n'est que partiellement du ressort du SCoT. Si il détermine sa propre gouvernance, il ne décide pas des modes de gouvernance et des actions des collectivités (communautés de communes, communes).

Le SCoT traite de la question de manière indirecte en engageant le mode de développement des espaces du territoire, des polarités et des autres communes dans le cadre d'un suivi du développement inhérent à la vie d'un SCoT.

En outre, le calendrier mis en œuvre pour l'élaboration du SCoT a permis de respecter les impératifs de rythme de l'élaboration et de laisser le temps à la réflexion des élus et de la population au travers des réunions publiques et de la communication autour du SCoT.

• L'échelle du SCoT et l'équilibre du territoire :

Ces questions ont donné lieu à des objectifs de développement réalistes, mais relativement ambitieux pour chaque EPCI et pour chaque catégorie de communes.

Le SCoT a cherché à concilier volonté et besoins de développement avec impératif de limitation de la consommation d'espace, dans le cadre de nouveaux modes constructifs qualitatifs, mais préservant la ruralité du territoire.

Les inquiétudes quant à la capacité de développement des communes ont donc été prises en compte, dans le cadre des orientations légales actuelles de l'urbanisme quant à l'organisation des développements urbains et à leur densité.

• Les pôles du territoire et le mode d'aménagement :

Une réflexion poussée a été impulsée dans le cadre de l'élaboration du SCoT sur cette question, qui a abouti à des objectifs, notamment résidentiels, calibrés pour chaque EPCI et chaque pôle du territoire.

La place et le potentiel des principaux pôles du territoire ont été précisés. De même, les projets de chaque pôle en termes résidentiels, économiques, commerciaux, touristiques, de services, patrimoniaux ont été débattus et explicités de façon plus aboutie.

En particulier, l'architecture générale du territoire en matière de polarités a été mise au centre de la réflexion du SCoT.

Le DOO porte témoignage de cette priorité, envisagée comme un moyen de développement et de soutien à l'attractivité du territoire.

L'identité du territoire et son positionnement :

L'identité bugiste a été au cœur des débats du SCoT, avec, comme expression de cette priorité, une « vision » du rapport emploi-habitant envisagé comme devant rester dynamique tout au long de la programmation du SCoT.

A ce titre, le primat au développement économique était envisagé comme un moyen de perpétuer l'identité spécifique du territoire.

Dans la réflexion sur les polarités, la question de la proximité, élément de la ruralité, a également été abordée, notamment en ce qui concerne les équipements et les services à la population, envisagés comme un moyen de créer une nouvelle attractivité du territoire.

Plus généralement, les préoccupations exprimées dans le cadre de la concertation sur ce point ont été prises en compte au sein du PADD du SCOT, qui, en introduction, indique qu'il s'inscrit résolument dans le respect de la ruralité du territoire et de la valorisation de ses différents espaces.

Le paysage et les ressources :

Le PADD, comme le DOO font du paysage et des ressources naturelles du territoire des éléments forts de son développement futur. Néanmoins, le développement ne doit pas se faire au détriment des composantes paysagères emblématiques du territoire. En cela, le paysage du territoire est reconnu comme un géotope qui véhicule une véritable identité et fierté.

C'est pourquoi, certains compromis ont été délicats à mener, notamment sur l'éolien. Pour certains le SCoT sera considéré comme trop contraignant à l'égard de ce mode d'exploitation de la ressource du vent, pour d'autres pas assez.

Autres questions :

- Sur les questions de mobilités et de transports, le PADD et le DOO soulignent l'intérêt du renforcement des infrastructures ferrées, des gares, dont Culoz.
 - Le DOO organise également les mobilités au niveau des différents espaces de vie dans le respect des logiques du maintien des proximités en favorisant des modes de transports adaptés aux différents espaces de vie du territoire et sobres dans leurs émissions de gaz à effet de serre.
 - Par ailleurs, le PADD comme le DOO énoncent clairement le besoin du territoire en matière de desserte numérique et de téléphonie mobile de qualité.
- En matière touristique, le PADD comme le DOO portent le projet d'un tourisme 4 saisons qui trouve sont expression dans la mise en valeur des atouts existants (ViaRhôna, l'eau, le vélo, la montagne...) et l'aménagement de futurs attracteurs (Unités Touristiques Nouvelles...).

ANNEXES: ARTICLES DE PRESSE ET ELEMENTS DE CONCERTATION











→ Panneaux de concertation Diagnostic – Etat Initial de l'Environnement



Un Schéma de Cohérence Territoriale pour l'avenir

Pourquoi élabore-t-on un SCoT?

SCoT signifie **Schéma de Cohérence Territoriale**. Il s'agit d'un document d'urbanisme dont la vocation est d'**organiser de manière cohérente** le territoire et son avenir à un horizon de 20 ans.

Le SCoT a une portée réglementaire. Les documents d'urbanismes, comme le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou la Carte communale et les importantes opérations d'aménagement doivent être compatibles avec les objectifs définis dans le SCoT.

Les objectifs du SCoT impactent tous les aspects de notre quotidien : transports, logements, équipements, activités économiques, emplois, agriculture, paysage, environnement...

Le SCoT du Bugey doit permettre au territoire de s'inscrire dans une perspective commune et d'harmonisation des projets.

Un territoire composé de **3** intercommunalités qui s'étend sur 778,3 km².

Communauté de communes du Plateau d'Hauteville 8 communes – 6 489 habitants

> Communauté de communes du Valromey 15 communes – 4 202 habitants

Communauté de communes Bugey Sud 41 communes – 29 414 habitants

Bourg on Bresse Armkeriere en Burgey Liyon Chambery Chambery Annecy Chambery

Une mise en œuvre du SCoT en 2017

L'élaboration d'un SCoT se construit en 3 étapes clés :



Schéma de Cohérence Territoriale du Bugey - Diagnostic - réalisation EAU – PROSCOT – 1 – mai 2015



Population : Une structure de population questionnée par les nouveaux arrivants

Une structure de population...

Belley est le pôle principal de vie de 9 298 habitants, suivi de Hauteville – Lompnes (4 069 habs.) et Culoz (3 001 habs.).



38 485 habitants en 2011, soit une population en progression de 2 273 personnes par rapport à 2006 (+6,3%).



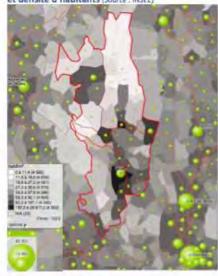
2,25 personnes par ménage en 2011 (2,38 pour l'Ain) et une part des ménages avec enfant(s) de l'ordre de 27,7 % contre 32,5 % dans l'Ain.



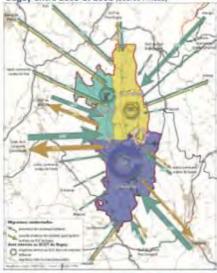
La population vielllit avec un âge moyen passant de 41,6 ans en 2006 à 41,9 en 2011.



Le territoire est-il en capacité d'accueillir de nouvelles populations? Comment faire venir les jeunes populations ? Population du SCoT du Bugey en 2011 en nombre et densité d'habitants (Source : INSEE)



Migrations résidentielles au sein du SCoT du Bugey entre 2003 et 2008 (Source : INSEE)



...en cours de mutation

Les nouveaux résidents proviennent pour partie des espaces urbains environnants de Chambéry, Lyon, Annecy.



3 488 nouveaux habitants provenant de l'extérieur, dont près de 50 % venant d'espaces urbains denses.



17 % des arrivées sont des retraités alors qu'ils ne représentent que 8 % de ceux qui partent du territoire.



Les 25-39 ans et les 50-64 ans sont les principales classes d'âges des nouveaux résidents.



Une attractivité du territoire auprès de populations néorurales compatible avec les modes de vie ruraux et montagnards? Comment répondre aux besoins en équipements et services des nouveaux arrivants, pour quelle offre territoriale?

Schéma de Cohérence Territoriale du Bugey - Diagnostic - réalisation EAU - PROSCOT - 2 - mai 2015



Habitat et équipements : une offre réelle, qui fait écho aux besoins des populations

Un parc de logements à adapter?

21 033 logements à l'échelle du SCoT, dont 70% sur la Communauté de communes Bugey Sud.

13 % de résidences secondaires, pourcentage supérieur au département (6 %), notamment sur la moitié nord du territoire.



La vacance représente 10 % du parc de logements et a augmenté de 345 unités entre 2006-2011.



Des résidences principales anciennes : 36 % ont été construites avant 1946 contre 24 % dans l'Ain,



375 logements construits entre 2006-2001, dont 65 % ont servi à l'accueil des nouvelles populations (le reste a servi aux populations déjà présentes sur le territoire : décohabitation, séparation, ...).



Comment organiser la lutte contre la précarité énergétique?

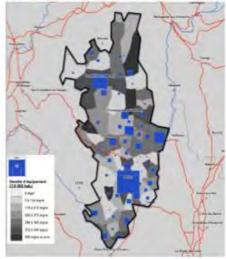
Comment adapter le parc de logements aux besoins des différentes populations : âgées, jeunes, actives avec enfants...?

Comment inciter à la rénovation des logements vacants ?

Parc de logements dans le SCoT du Bugey et part des résidences secondaires en 2011 (Source : INSEE)



Nombre et densité d'équipements pour 10 000 habitants en 2013 (Source : INSEE)



Un nombre important d'équipements de proximité

1 333 équipements, concentrés pour un tiers sur Belley, néanmoins maillés sur l'ensemble du territoire et qui répondent aux besoins quotidiens des populations locales.



346 équipements pour 10 000 habitants dans le SCoT du Bugey contre 296 dans l'Ain.



1 026 équipements de proximité (banque, poste, épicerie, boulangerie, école maternelle et primaire, pharmacie,...) soit une densité de 267 pour 10 000 habitants (230 dans l'Ain).



40 établissements de santé au sein du SCoT (densité de 10 pour 10 000 habitants contre 6 pour l'Ain), dont 18 concentrés sur Hauteville-Lompnes et 16 sur Belley.



Quelle offre d'équipements pour les populations nouvelles? Quelle organisation interne du territoire pour apporter une réponse optimale aux populations?

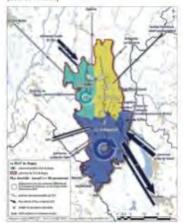
Schéma de Cohérence Territoriale du Bugey - Diagnostic - réalisation EAU - PROSCOT - 3 - mai 2015



Mobilités : un territoire de flux malgré un certain enclavement

Des flux interdépartementaux palpables

Migrations domicile – travail en 2011 (Source : INSEE)



Réseau routier du SCoT du Bugey (Source : (NSEE)



Réseau de transport collectifs dans le SCoT du Bugey (Source : (NSEE)





71% des actifs résidents du SCoT travaillent dans une commune du territoire.

2 666 habitants du SCoT du Bugey partent travailler à l'extérieur contre 2 847 non-résidents qui viennent y exercer leur profession.



Un réseau routier interne dense (RD 1 504, RD 904...), mais sans accroche directe aux réseaux autoroutiers (A 43 et A 40) qui pourtant tangentent le territoire.



Deux points d'arrêt ferroviaires sur le territoire : gares de Virieu-le-Grand — Belley et de Culoz. Un arrêt extérieur au niveau de la gare Tenay — Hauteville qui dessert le plateau d'Hauteville.

63,5 % de la population à un accès aux gares TER inférieur à 15 mn en voiture mais les deux villes les plus peuplées du territoire (Belley et Hauteville-Lompnes) n'ont pas de gare.



9 lignes de transports (7 lignes départementales complétées par un service de Transport A la Demande sauf dans le Valromey et 2 lignes interdépartementales) maillent le territoire, mais la fréquence et le nombre des points de desserte restent limités.



Une couverture numérique partielle où le sud du bassin de Belley, la Cluse des Hôpitaux et le nord du plateau du Valromey ne sont pas encore desservis.

Le déploiement de la fibre à l'échelle de tout le département est prévu d'ici à 2020, de même que la totalité du SCoT est considérée comme prioritaire pour le déploiement de la 4G.



Comment anticiper la multiplication des flux avec les espaces adjacents au SCoT (Chambéry, Aix-les-Bains,...) ?

Quelle alternative à la volture individuelle, notamment dans les secteurs les moins desservis en transports en commun?

Quels moyens mettre en œuvre pour accélérer le déploiement du très haut débit?

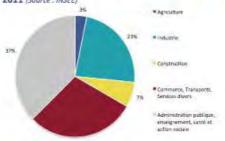
Schéma de Cohérence Territoriale du Bugey - Diagnostic - réalisation EAU - PROSCOT - 4 - mai 2015



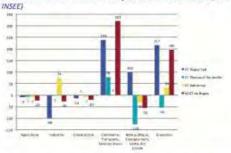
Economie : une certaine résistance à la crise grâce à la diversité des activités

Une résilience économique maigré la crise

Répartition des 14 747 emplois du SCoT du Bugey en 2011 (Source: INSEE)



Evolution sectorielle de l'emploi entre 2006-2011 (Source :





De multiples spécialités, notamment issues de l'industrie, qui témoignent d'une économie diversifiée : fabrication de machines et équipements aérauliques, fabrication d'équipements électriques, fabrication de denrées alimentaires, industries extractives, industrie du cuir, action sociale, activités pour la santé humaine et le handicap.



Une **certaine autonomie économique** : 94 emplois pour 100 actifs ayant un travail en 2011, en recule de 2 points par rapport à 2006. Ceci illustre que de plus en plus de personnes résident sur le territoire sans y travailler.



Quelle politique sectorielle pour préserver l'ADN industrielle du territoire? Quelle animation du tissu économique permettant de renforcer les services marchands? Quelle structuration de l'offre foncière économique? Quelle marketing territorial économique pour gagner en visibilité?



Comment mieux valoriser l'agriculture et les activités primaires du territoire? Quelle modalité pour préserver le foncier agricole?

Une agriculture riche et de qualité



473 emplois, 369 exploitations pour une surface agricole utile de 21 808 ha : l'agriculture demeure une activité importante du territoire du SCoT du Bugey.



Deux grandes unités agricoles se distinguent :

- Une tradition d'élevage sur les Communautés de communes du Plateau d'Hauteville et du Valromey;
- Une agriculture plus diversifiée sur la Communauté de communes Bugey Sud (polyculture-élevage, grandes cultures, viticulture...)



Une agriculture de qualité avec des AOC (Comté, Vins du Bugey, Bleu de Gex...), des IGP (Marc et Fine du Bugey), 72 points de vente directe, une agriculture biologique très présente (6,8 % des exploitations)



Une filière forêt-bois qui se structure avec la présence de formations et de VisioBois à Cormaranche-en-Bugey.

Schema de Coherence Territoriale du Bugey - Diagnostic - réalisation EAU - PROSCOT - 5 - mai 2015



Paysages et tourisme : un cadre de vie exceptionnel et un capital touristique à forte identité

Une diversité paysagère d'une rare richesse

Un cadre d'une exceptionnelle diversité qui met en lumière la richesse des paysages de moyenne montagne (val agricole et forestier, plateau montagnard, cluse...) et de plaine avec le bassin collinéen de Belley et la plaine du Rhône.



Comment conserver une qualité paysagère attrayante, vecteur Quelles actions pour entretenir le paysage et accompagner ses d'une identité bugiste? évolutions?

Les entités paysagères du territoire du SCoT du



Les activités touristiques du territoire du SCoT du Bugey (Source : La Route du Bugey)



Un tourisme en position de créer de la richesse



Un territoire touristique à forte personnalité : le Bugey, dont l'offre est diffusée au travers d'un réseau touristique actif (Belley, Hauteville-Lompnes, Champagne-en-Valromey, Culoz).



Le mémorial des enfants d'Izieu (24 697 visiteurs en 2012) et le musée du Bugey-Valromey (5 616 visiteurs en 2012) sont parmi les 20 sites accueillant plus de 5 000 visiteurs par an à l'échelle de l'Ain.



Une offre touristique diversifiée autour des sports, de l'eau et des activités de montagne (ViaRhôna, Plan d'Hotonnes, Plateau du Retord, Grand Colombier, ...).



Comment intégrer les atouts du paysage dans les choix d'aménagement et de politique touristique du territoire du Quelle quantité et qualité de l'offre touristique pour

transformer le tourisme de passage en tourisme de nuitée? Quels entrées touristiques valoriser pour être plus lisible?

Schéma de Cohérence Territoriale du Bugey - Diagnostic - réalisation EAU - PROSCOT - 6 - mai 2015



Environnement et ressources : une qualité à préserver

La biodiversité du territoire



7 000 ha sous protection environnementale (réseau Natura 2000, Arrêtés de Protection du Biotope, Réserves naturelles), soit près de 10 % de la superficie du SCoT.



Présence d'espaces géo-écologiques a forte identité patrimoniale et naturelle : Marais de Lavours, Valromey, Plateau du Retord.

Le SCoT se caractérise par une forte perméabilité des espaces ce qui assure une bonne fonctionnalité écologique.



Le secteur du bas Valromey est identifié comme un secteur d'enjeux environnementaux : charnière hydrographique, transition environnementale et paysagère entre montagne et plaine, ressource structurante en eau.

?

Comment assurer le maintien de la bonne fonctionnalité écologique du territoire?

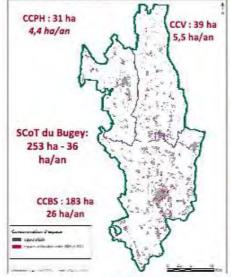
Comment concilier projet d'aménagement et continuité écologique?

Préfiguration de la trame verte et bleue (Source :

EAU - PROSCOT)



La consommation d'espace entre 2005-2012 (Source : Analyse de photos aériennes)



Les ressources et les risques



Une bonne qualité de l'air sur le plateau d'Hauteville-Lompnes et le Valromey, mais moyenne sur le bassin de Bellev.



L'état qualitatif des cours d'eau est globalement bonne sur le territoire, tout comme l'état des masses d'eau souterraines. L'alimentation en eau potable reste vulnérable : quatre captages structurants non maillés et sans ressources de substitution ainsi que plusieurs sources karstiques difficiles à protéger



34 communes sont concernées par le risque de d'inondation et 14 communes sont exposées au risque de mouvement de terrain.



Les espaces urbanisés ont progressé de 253 ha en 7 ans, majoritairement au détriment des espaces agricoles.



Comment organiser l'espace pour mieux gérer les risques, naturels et maîtriser les pollutions de l'air et de l'eau? Quels sont les espaces qui peuvent être renouvelés pour rationnaliser la consommation d'espace?

Schema de Cohérence Territoriale du Bugey - Diagnostic - réalisation EAU - PROSCOT - 7 - mai 2015



Les 8 messages clés du diagnostic

Les réflexions des élus et des acteurs du développement local ont fait ressortir, entre autres, 8 messages clés qui influencent l'avenir du territoire à l'horizon des 20 prochaines années.

Une identité « bugiste » affirmée, à l'écart des métropoles et des principaux pôles urbains de la région Rhône-Alpes, qui structure un mode de fonctionnement spécifique où l'esprit de solidarité et de générosité constituent des facteurs d'attractivité réels.

Un kaléidoscope paysager qui met en lumière les richesses de la moyenne montagne et de la plaine, les cours d'eau et le Rhône et amène à des usages spécifiques du territoire.

Un maillage hydrographique, des milieux humides et un réseau karstique qui ont un rôle structurant et constituent des réservoirs de biodiversités de premier plan.

Une résilience de l'activité industrielle, produit d'une diversité des filières et d'une densité élevée de TPE/PME, mettant en avant l'ADN industriel du territoire.

Une offre en équipements et services qui maillent le territoire autour des polarités que sont Belley, Hauteville-Lompnes et Culoz. Une offre riche en matière de santé autour des pôles de Belley (coopération avec le centre hospitalier de Chambéry, projet de reconstruction de l'hôpital) et de d'Hauteville-Lompnes (relocalisation d'une partie des établissements à Lyon ou Chambéry et réorientation des activités vers les soins de suite d'excellence et les activités innovantes en direction des personnes âgées et handicapées).

Une agriculture qualitative, solidaire en lien avec la montagne, créatrice de richesses et vectrice d'identité : AOC, IGP, agriculture biologique, vente directe...

Une croissance démographique et une attractivité nouvelle du territoire du SCoT du Bugey pour les populations originaires de Chambéry, de la métropole lyonnaise, de l'aggiomération genevoise ... qui interpelle sa capacité à répondre aux besoins et aux modes de vie de ces néo-ruraux.

Un risque d'accroissement des disparités internes au territoire entre la Communauté de communes Bugey Sud, la Communauté de communes du Plateau d'Hauteville et la Communauté de communes du Valromey expliqué par des modes de fonctionnement et de développement qui leur sont spécifiques...mais qui mettent en lumière des complémentarités certaines.















Schéma de Cohérence Territoriale du Bugey - Diagnostic - réalisation EAU - PROSCOT - II - mili 1019

→ Communiqué de presse 01/2015

Elaboration du Schéma de Cohémence Territoriale du Bugey Le lancement de la démantie SCoT de Bugey a rybre de demantement sons, Le Fourn SCoT, de 31 novembre 2015, demant sons de miles en un des premiers moments trant de l'éléporation du SCoT, de première condustante du désparée de SCoT ont hédée les étale et les artieurs du spécier mide autour d'une référation prospective et d'une démantie de sélection collective qui les déspuées jumps de 2017. Le SCOT, promoté desse l'amontés (SCoT) et un comme de l'amontés qui le gour objet druggeleire de manties cohémete notes territoires, par controlles notre servir en cours desso problème de manties cohémete notes territoires, par controlles notre servir en cours desso problème. Le sCoT du une portés régimentaire. Les documents d'unitaieleme, le logement, françoit, est trançoits, françoits, françoits, françoits, de l'amontés de la commerce, les envises eu populations en populations en la commerce, les desvises eu populations en populations de la commerce, les controles de la commerce de la commerce

Four econopagner les étus et le bon dérou lement de la démandre SCoT, le syndicat mode a recordé début novembre une chargée de mission SCoT. Lyon Description of Property Communities on personal Communities of the communities of th

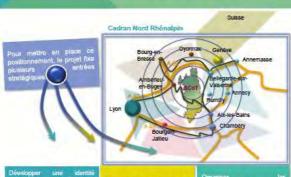
Ref & Book



→ Communiqué de presse 01/2016







Développer une identité économique adaptée aux besoins des genérations futures et créée à partir de filières productives et de services valorisant les ressources environnementales, naturelles et les savoir-faire budiste Consolider les ressources et la qualité environnementale pour créer un effet vitrine et renfrorer ou renouveller l'image de marque des différents espaces caractéristiques du Buoev Organiser les prompiémentantés urbaines et nurales pour préserver les échelles de proximité bugistes et renforcer une attractivité choise du territoire au travers d'une reconnaissance de sa

Claude FELCI, adjoint à Culox en charge de l'urbanisme et membre du bureau SOOT Bugey.

Le SOOT est un document d'urbanisme essentiel dans le développement du territoire. La force de ce plemanche est qu'elle permet à l'ensemble des acteurs d'un bassin de vie de prenible en comple toutes : caractéristiques qui le composerat d'un de les solitimer et de les transformer en avoit.

Ce document vivant est ainsi le 8 reuge du dévinispement du terribile pour les 30 prochaites années. Ortic au 8007, les étus prenient pletiment conscience de ce qu'est leur terribiles. L'ambition affichée est que bustes les spécificités du Biology, qu'elles solent géographiques, urbaines, apricoles, environnementales, économiques ou burstitures, puissent les dévelupper, hamoniteixement afin d'assort durablement l'élemité, du Bugey et d'offre au trabilitants un terribure ouvert, dynamique et un cadre de viet durable soucheur de la préservation de nos essources naturelles. Pour mottre en piace ta strategar, la projet fixa plusieur objectifs aux politiques publiques.

une poinque économique forte pour soutenir (ADN industriel du terntoire, le pillier de la santé, les activités primaires niches de ses labels, l'artisanat, mais aussi des Tières societations en lien societation de Viriginin, le Pôle bois de Comparanche-en-Bugey, l'agroalimentaire sur le Valromey).

 Objectif à 20 ans mettre en place les conditions optimales pour la création d'environ 4 900 emplois.

Une gestion économe de l'espace pour préserver et donner de la lisbilité au monde agricole en privilégiant un mode d'urbanisation qualitatif et intégré au paysage.

Objectif à 20 ans : ne pas consommer plus de 385 hectares environ, soit une diminution comprise entre 45 et 50 % de la consommation foncière observée entre 2005 at 2012 Une politique environnementale et paysagère au service d'un marketing territorial d'une nouvelle envergure pour :

- Mettre en valeur le patrimoine naturel et architectural des esnaces de vie au service des habitants
- Préserver, valoriser et giere la biodiversité et les ressources naturelles (eau, carrières, espace agricole...) afin d'assurer les conditions nécessaires à un développement durable du territore;
- Encourager l'utilisation des énergies renouvelables et anticiper le réchauffement dimatique et ses conséquences pour maintenir une qualité de vie remarquable (ferme solaire de Béon...);
- V Développer une chaine valeur touristique en accroche d'un tourisme 4 saisons générateur de retombées économiques et de services aux habitants ; montagne (domaines skitables sur le Plateau du Retord et d'Hauteville), aqualudisme (Hauteville-Lompnes), histoire (Cité médiévale de Montoornelles), sport (cydotourisme, H3S d'Hauteville), gastronome (AGC, IGP...)....

Une organisation territoriale qui s'articule audour des complémentarités entre les espaces de vie, qui renforce le dynamisme de Belley et qui structure les échelles de vie par une ruralité énergique. Ce mode de développement vise à .

iniquer de manière cohièrente et et conièrente et et attornelle le territoire en équipements et services, dont les transports, réponse aux besoins des personnes affir de conflorier le bien-vivre sur le territoire et les échelles de proximité; Diversifier une offre de

permettre la réalisation des parcours residenties des familles, des personnes agées, handicapées, des jeunes et des actifs.

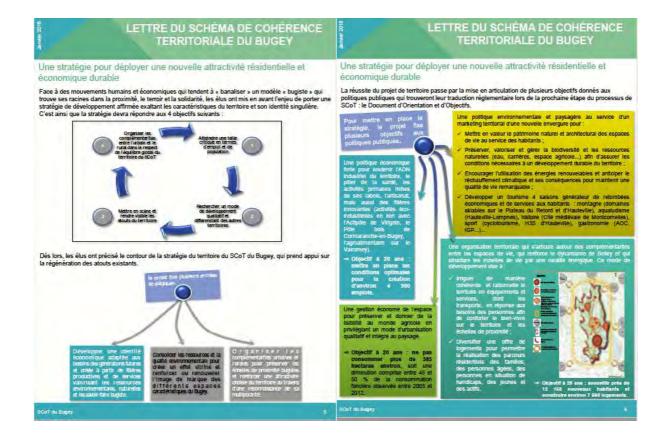


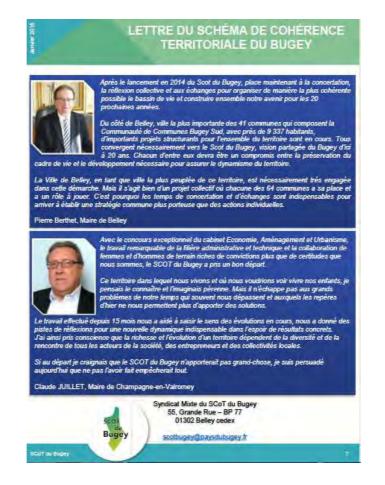
 Objectif à 20 ans : accueillir près de 12 150 nouveaux habitants et construire environ 7 560 logements.

→ Newsletter 01/01/2016









→ Articles de presse



See London House See a s

To knowle militarem porentess de spelles mos egyptes transmitt de on outsier de parage e parages and les cas of possession in the first beautiful for the first bea

the contribution of the contribution of the same delity performance of a relative term of the contribution of the contribution

the state of the same of the same of

Forum SCOT du 21/11/2014 : La Voix de l'Ain - 28/11/2014

Premier forum prospectif du Schéma

de Cohérence Territorial (SCOT) du Bugey

25 Complete - SAT - SCHO, Starty Chine - The SATA OF SATA - The SATA - Arms: all-Styry chings:

STREAM TOOM OUTSIDE MAKET

Circulates-1977-2552 Sing Chin-Th: 2679 CASE - Var 1879 CASE; Com: 66959 Cology C





















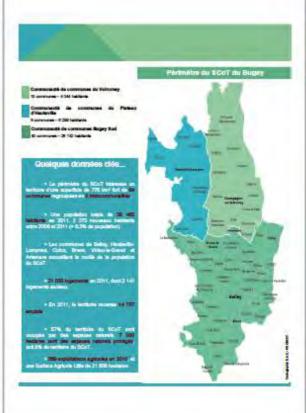






→ Synthèse Forum 21/11/2014







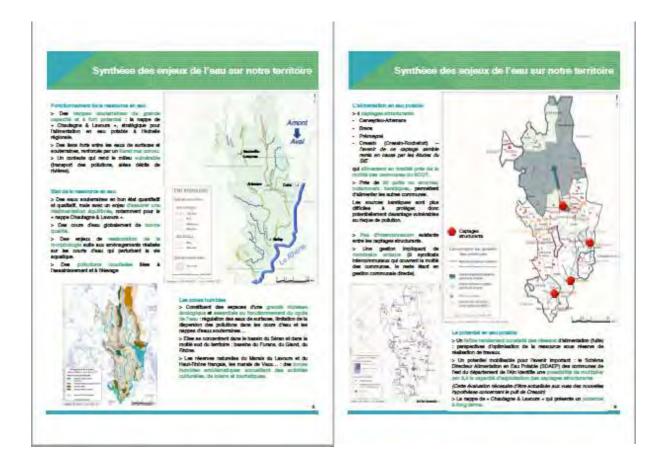


→ Synthèse Conférence – débat sur l'eau 24/02/2015



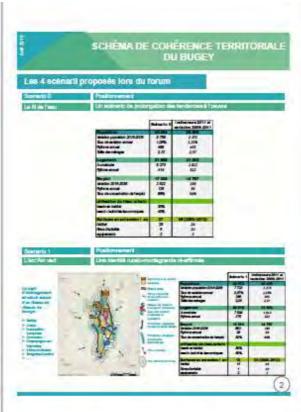


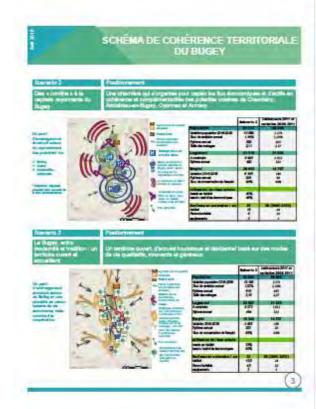




→ Synthèse Forum 08/04/2015











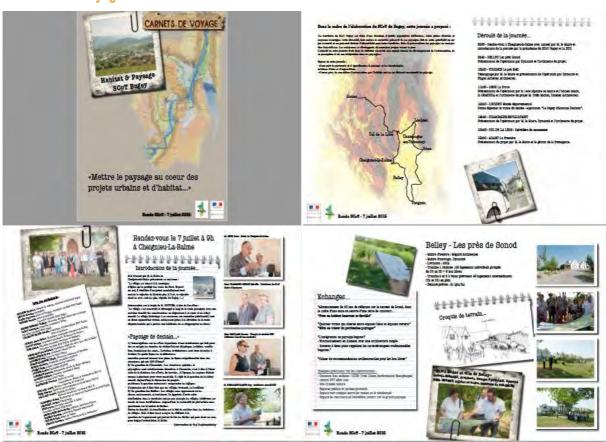




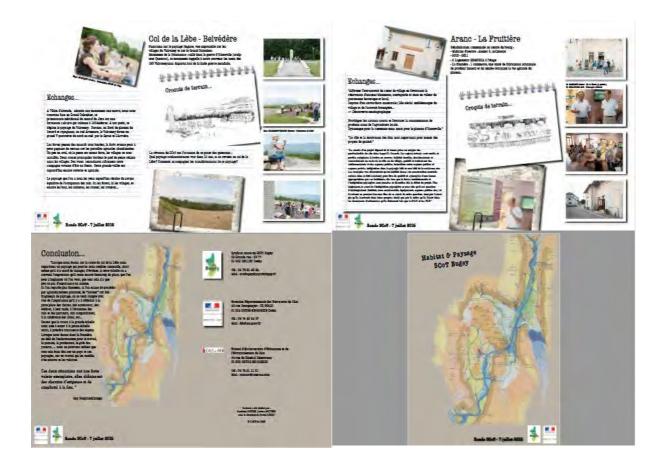




→ Carnet de voyage RandoSCoT 07/07/2015







→ Journée de concertation sur les ressources du territoire et les énergies renouvelables 10/09/2015













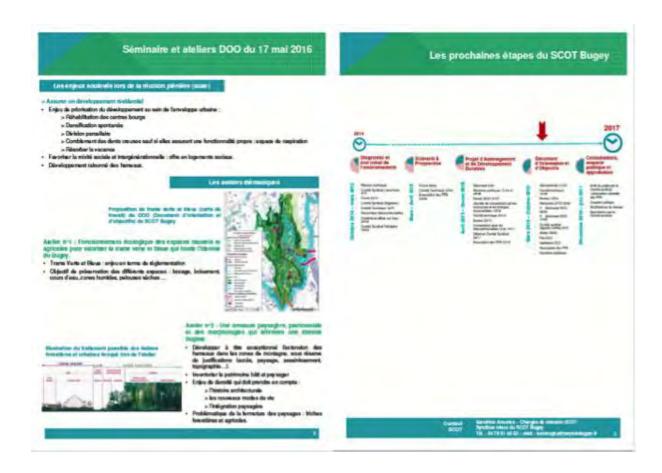
→ Journée de concertation de DOO 03 – 17/05/2016





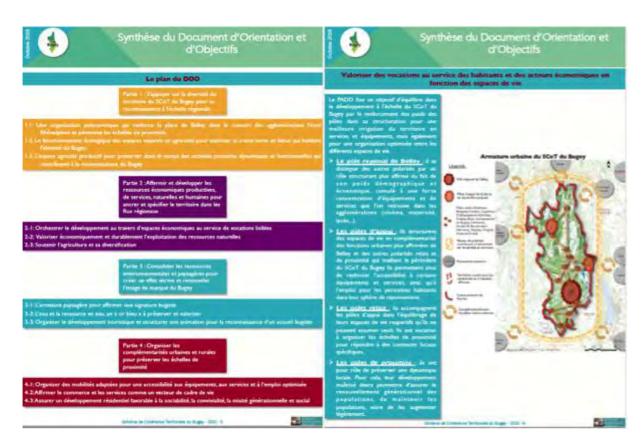


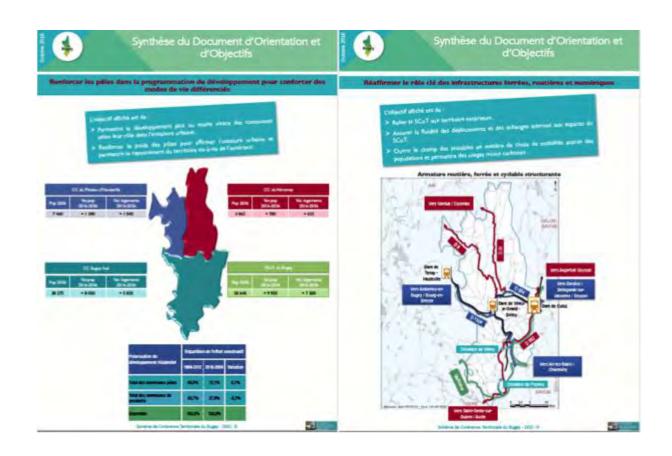


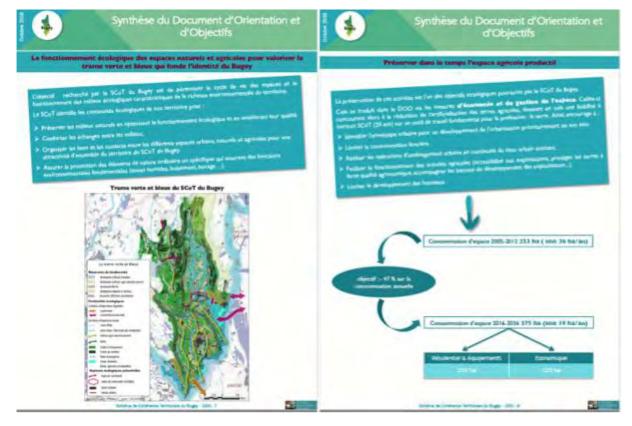


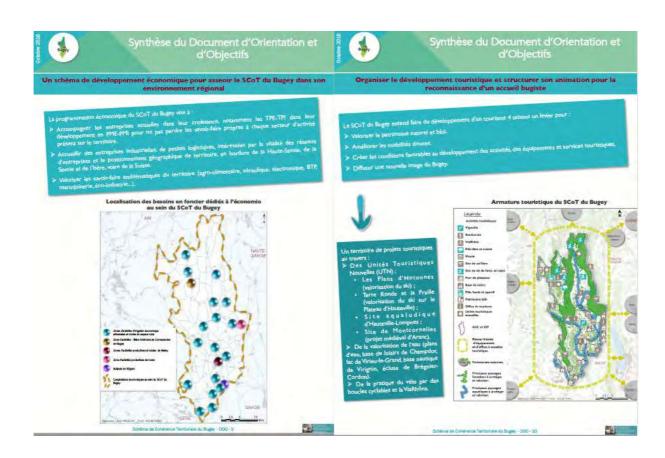
→ Synthèse DOO distribué lors des réunions publiques du DOO 10/2016



















Pièce 1.1

Rapport de présentation : Diagnostic et Etat initial de l'environnement

Pièce 1.2

Rapport de présentation : Explication des choix retenus

Pièce 1.3

Rapport de présentation : Analyse et justification de la consommation d'espace

Pièce 1.4

Rapport de présentation : Evaluation environnementale

Pièce 1.5

Rapport de présentation : Articulation du SCOT avec les autres documents

Pièce 1.6

Rapport de présentation : Phases de réalisation

Pièce 1.7

Rapport de présentation : Résumé non technique

Pièce 2

Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Pièce 3.1

Document d'orientation et d'objectifs (DOO)

Pièce 3.2

Annexes cartographiques du Document d'orientation et d'objectifs (DOO)

Pièce 4 Bilan de la concertation

Pièce 5

Actualisation des principaux agrégats du diagnostic



Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Bugey 55, Grande Rue – 01300 Belley 04 79 81 41 05

www.scotbugey.fr